

LÉGISLATURE 2018-2024
COLLÈGE COMMUNAL
DE RAMILLIES

50 ans



Ramillies

P.5

● Appel à candidatures
pour le Grand feu 2025

P.7

● En route pour la
nouvelle législature

P.11

● La première voiture
partagée est à présent
disponible

EDITEUR RESPONSABLE :

Administration communale de Ramillies | Avenue des Déportés, 48 | 1367 Ramillies
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



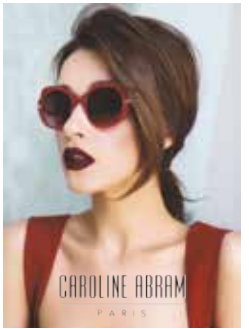
39
Côté Cour
DÉCORATION

39 Rue de la Station
B-1350 Orp-le-Grand
T. 019 634 221 • www.39cotecour.be
optique.destat@skynet.be



OPTIQUE DESTAT

Pierre-Jean DESTAT
OPTICIEN • OPTOMÉTRISTE
Rue de la Station, 39 1350 ORP T. 019/63 41 26
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 18h00



**Pour Julie,
Maxel fait le max**



**Votre partenaire en
assurance et finance à
Jodoigne, Perwez & Wavre**

**Nous contacter : info@maxel.be
010 45 95 25 - maxel.be**

maxel
Agent délégué
crelan

Maxel Assurance s.a. – Courtier d'assurances agréé FSMA (BCE 0472.683.671) • Maxel Finance s.a. – Agent bancaire Crelan agréé FSMA (BCE 0455.927.813)

**Infirmière
à domicile**

24h/24 - 7 jours sur 7

Ruelle Marie-Noëlle
0473/830.359



**ELECTRICITE GENERALE
ET INDUSTRIELLE**

DEPANNAGE **7 JOURS SUR 7**

MINNOYE Olivier

Rue d'Autre-Eglise, 5
1350 FOLX-LES-CAVES
Tél./Fax: 081/87.79.48
GSM: 0475/94.26.91
minnoye.olivier@hotmail.com



LA MENUISERIE AVINOISE
Jacques GEUQUET sprl

**Nouveau
profil 76mm**

Fabricant de **châssis et portes en PVC**
Primes Région Wallonne

39 ans d'expérience

Kömmering
Tous vos projets sont conçus et réalisés en nos ateliers

Kömmering SELECT

TEL. 019 69 93 10 • GSM 0476 28 60 74
10A, rue du Canivet - 4280 AVIN-HANNUT - jacques.geuquet@skynet.be





Chères Ramilloises, chers Ramillois,

C'est avec un immense honneur et une profonde gratitude que je prends à nouveau la plume en tant que Bourgmestre fraîchement réélu.

Cette nouvelle majorité, animée par un esprit de continuité, de complémentarité et de dynamisme, est prête à écrire avec vous un chapitre prometteur pour Ramillies.

L'ambiance constructive et enthousiaste qui règne au Collège communal laisse entrevoir de beaux projets pour l'avenir. Mais avant de nous lancer à fond dans cette aventure, place aux fêtes !

Profitez des lumières, des bons repas et surtout des moments de rire et de partage. C'est aussi l'occasion de penser à celles et ceux qui comptent sur notre solidarité, une valeur qui fait la richesse de notre commune.

En 2025, nous continuerons à bâtir ensemble une commune ambitieuse et accueillante.

Mais pour l'heure, je vous souhaite de joyeuses fêtes dans l'esprit chaleureux et lumineux qui fait la force de Ramillies.

Avec amitié et détermination,

Jean-Jacques MATHY
Votre Bourgmestre



Ramassage des sapins de Noël

SAVE THE DATE ! Notre traditionnel Grand feu se tiendra le **vendredi 14 mars 2025**. N'hésitez pas à rejoindre **l'événement Facebook** qui sera créé début janvier afin de connaître le programme complet de cette soirée enflammée.

En prévision de cet événement, nos ouvriers communaux collecteront les sapins de Noël durant la **semaine du 13 au 17 janvier 2025**.

L'**inscription** pour le ramassage des sapins est **obligatoire** et se fait **du vendredi 20 décembre 2024 au mardi 07 janvier 2025** par mail à travaux5@commune-ramillies.be ou par téléphone au 081 43 23 47 (service travaux).

Si vous vous inscrivez par mail, n'oubliez pas de renseigner votre nom, prénom, adresse postale complète et numéro de téléphone.

Si et seulement si vous vous êtes inscrit, nous vous demandons de déposer votre **sapin naturel et exempt de clous, décorations, guirlandes, boules, ornements ...** devant votre domicile **pour le dimanche 12 janvier 2025 au plus tard**.

Si vous ne vous inscrivez pas, votre sapin doit être déposé par vos soins directement sur le site du Grand feu (rue de l'Ermitage) aux mêmes dates.



EDITEUR
RESPONSABLE :
Collège Communal
de Ramillies :
Avenue des Déportés, 48 - 1367 Ramillies

VIDANGE DU BRABANT

- Vidange de fosses septiques, puits perdus, etc ...
- Recherche de fosses et inspection de canalisations par caméra
- Nettoyage de citernes eau de pluie
- Débouchage et nettoyage de canalisations



www.vidangedubrabant.be

010 84 51 80 • 0475 25 49 93 • Huppaye



Ets DEBOIS sa

Produits agricoles
Pellets • Bois • Hobby
Produits pétroliers
Transports divers
Matériaux de construction

Rue de la Gare de Ramillies 45 - 1367 RAMILLIES
 Tél.: 081/87 73 18 - Mail : debois@deboissa.be



www.excelle.be



PRÉ-PRESSE

Création sur-mesure de vos supports et outils de communication papier.



IMPRESSION

Petits imprimés, travaux de ville, dépliants, panneaux, livres brochures, grands formats...



PHOTOS & DRONES

Photos et vidéos personnalisées mettant en valeur vos activités et votre savoir-faire.

Lodomez 3 • 4970 Stavelot • Tél + 32 80 89 22 22 • info@excelle.be

Ouverture d'un registre des étoiles!

Afin de donner aux parents de tous les enfants-étoiles un peu de réconfort et de **soutenir les parents endeuillés par la perte périnatale**, la Commune de Ramillies a décidé de lancer un registre des étoiles. Il s'agit d'une **démarche empreinte d'humanité et de compassion pour les « paranges » et leur famille**.

La grossesse et la naissance sont des moments privilégiés qui laissent présager un avenir heureux. Mais il arrive aussi qu'il faille dire adieu à cet enfant pas encore né ou tout juste rencontré.

Pour accompagner les parents dans ce processus d'au revoir, la Commune de Ramillies lance un registre des étoiles, avec les conseils de l'ASBL Au-delà Des Nuages.

Tous les enfants-étoiles, morts-nés ou décédés quel que soit le temps passé dans le ventre de leur maman avant le décès, peuvent être inscrits symboliquement dans ce registre des étoiles.

Cette déclaration n'entraîne aucune conséquence juridique. Elle vise à donner aux parents une reconnaissance et un soutien de la part des autorités locales.

Cette inscription n'est soumise à aucune condition si ce n'est celle d'avoir un lien avec Ramillies : soit les parents y sont domiciliés, soit la mortinaissance a lieu dans la Commune de Ramillies.

L'inscription peut se faire sur rendez-vous au service population – état civil (population@commune-ramillies.be) ou via le formulaire en ligne (accessible en scannant le QR code ou en allant sur la page état civil).

Les parents reçoivent en retour un certificat d'enregistrement qui précise le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance ainsi que le nom du/des parents.

Plus d'infos : <https://www.audeladesnuages.be>



Appel à candidatures pour le Grand feu 2025!

A l'occasion du Grand feu de Ramillies organisé **le vendredi 14 mars 2025**, les chalets en bois de la Commune seront mis à disposition des **groupements et associations ramilloises actives sur la Commune**.

Chaque chalet aura sa spécialité (tartiflette, peket, vin chaud, pains saucisses ...) afin d'offrir un large assortiment de nourriture et de boissons.

Si vous êtes intéressé par l'occupation d'un chalet, merci de communiquer **pour le 27 janvier 2025 au plus tard** vos coordonnées, en précisant ce que vous souhaitez vendre, par mail à elise.evrard@commune-ramillies.be ou au 081 43 23 41.

Une **réunion aura lieu dans le courant du mois de février** afin de répartir les chalets entre les différents candidats, selon les disponibilités.

Au plaisir de vous retrouver à l'occasion de cet événement festif !



(c) AC Ramillies

Clap de fin pour la législature 2018-2024

Ce n'est pas tous les jours que les membres du personnel communal prennent la parole. Les discours sont d'ailleurs plutôt de la compétence de notre Bourgmestre, Jean-Jacques MATHY (qui, avec son sens aigu de l'organisation, les écrit parfois quelques minutes avant de les prononcer).

Mais ce mois de décembre 2024 n'est pas un mois comme les autres : il sonne la fin de la législature 2018-2024 du Collège communal de Ramillies. Six années à travailler ensemble, élus et agents communaux, main dans la main (sauf lors des restrictions sanitaires de 2020 et 2021). **A cette occasion, le personnel communal tenait à remercier le Bourgmestre et son équipe pour leur engagement et leur travail acharné.**

Pour nous, membres du personnel communal, vous avez été bien plus que des élus. Vous avez été des partenaires, des guides et parfois des sources d'inspiration. Vous avez su, malgré les contraintes et les imprévus, nous encourager et nous soutenir dans notre travail quotidien.

Chacun à votre manière, **vous nous avez marqués par votre personnalité unique, votre sens de la convivialité et, il faut le dire aussi, vos petits défauts !**

Jean-Jacques MATHY, notre Bourgmestre au sourire d'acteur et à l'humour indéfectible. Toujours à l'heure pour ses réunions, toujours en retard pour écrire ses discours, toujours son téléphone à la main, toujours son agenda papier même à l'ère du numérique, toujours une canne à pêche ou des chaussures de courses dans le coffre de sa voiture, toujours connecté ... et surtout toujours un mot gentil pour chacun lorsqu'il passe dire bonjour dans les bureaux. Un Bourgmestre au top que toutes les célibataires de Wallonie nous envient !

Mireille BENOÎT, le binôme de Jean-Jacques, notre regrettée échevine au grand cœur et aux hauts talons. Ton rire résonne encore dans les couloirs de l'Administration communale. Tu nous manques et nous pensons à toi chaque jour. Ton travail et ton dévouement pour la commune de Ramillies se reflètent encore aujourd'hui dans tout ce qu'entreprennent Jean-Jacques et ses échevins.

Daniel BURNOTTE, 1^{er} échevin en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, des finances et du logement. Notre encyclopédie communale vivante ! Une question ? On va demander à Daniel ! Calme et discret, nous savions pourtant que tu étais là par un petit geste de bonjour en passant devant notre bureau ... ou quelques fois par une porte claquée en plein Collège. Malgré que tu sois l'aîné de cette législature, c'est à vélo que tu venais chaque jour à la Commune et ce, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige ! Au-delà des chiffres et des dossiers techniques, nous pouvions aussi toujours compter sur toi pour participer à la vie culturelle et artistique de Ramillies !

Michaël DOMBRET, notre échevin de la petite enfance, des activités extrascolaires, de la jeunesse, des sports & loisirs, du bien-être animal et des chemises à fleurs ! Un peu bougon, un peu râleur mais toujours le sourire et une joie de vivre contagieuse. Combien de chats errants attrapés à ton actif ? Sûrement autant que tes coups de gueule en réunion, que nous entendions par-delà les couloirs. Hyperactif et investi, nous pouvions toujours compter sur toi pour aider lors des événements, tester la température de la pompe à bière ou te déguiser en Père Fouettard à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Mariève BERTRAND, notre échevine de l'environnement, de l'énergie, des aînés, de la culture, du patrimoine, de la coopération et des cimetières. Notre force tranquille au grand cœur ! Echevine, épouse, maman de deux enfants, enseignante dans l'enseignement spécialisé, défenseuse du « manger local », notre représentante au Burkina Faso ... on se demande parfois où tu trouves encore le temps de lire un bouquin ? Tu as fait briller nos yeux et rempli nos agendas avec des événements comme Ramillies en Arts ou les concerts de Just Vox et Wonky Clock !

Renaud FABRI, notre échevin des sports, de la mobilité, de l'agriculture et de la lutte contre les inondations. Tu es arrivé parmi nous dans un moment empreint de tristesse, suite au départ de notre Mimi, et tu as su prendre cette place avec discrétion et humilité. Petit dernier dans l'équipe, nous n'avons même pas eu le temps de faire ton bizutage ! Attention qu'il n'est jamais trop tard ... L'un de tes premiers projets a été d'équiper le Hall des Sports de matériel de tir à l'arc, nous avons hâte de voir tes exploits lors des prochains jeux olympiques !

Yvonne DE GRADY, notre Présidente du CPAS depuis 2021 et fervente participante à la Commémoration de la Bataille de Ramillies au caractère bien trempé ! Quand tu arrivais dans les bureaux, tout le monde le savait (même les habitants du bout de l'avenue des Déportés) car ta voix et ton rire traversent les murs. Telle une cornemuse, ton passage parmi nous ne sera pas passé inaperçu.

Alain DELVEAUX, comment t'oublier ? Notre Président du CPAS de 2018 à 2021 qui nous a marqué par son humour et sa bonne humeur quotidienne ! Tu nous as prouvé que l'on peut être à la fois un « bon vivant » et quelqu'un qui fait bouger les choses. Tu as quitté ta place de Président au guidon de ta trottinette électrique. On se demande combien de kilomètres elle a au compteur aujourd'hui ?

Si nous pouvons nous permettre de vous saluer avec humour, c'est grâce au climat de convivialité que vous avez créé au sein de l'Administration. Ces relations humaines tissées au fil des ans et ces moments d'échanges, parfois sérieux, parfois légers, resteront dans nos mémoires comme autant de preuves de la richesse de la collaboration entre les élus et les agents communaux.

En regardant le chemin parcouru, nous pouvons être fiers des avancées réalisées. Qu'il s'agisse d'améliorer les services à la population, d'embellir nos infrastructures ou de relever les défis environnementaux, chaque initiative témoigne de votre dévouement envers nos concitoyens.

Que vous poursuiviez votre engagement à nos côtés ou que vous empruntiez de nouveaux chemins, sachez que vous laissez une empreinte durable sur notre commune et dans nos cœurs.

Au nom de tout le personnel communal : merci !



En route pour une nouvelle législature!

Le **13 octobre dernier**, 4.623 Ramillois ont voté pour désigner les nouveaux Conseillers communaux. Cela représente 90,16 % de la population.

Vos voix se sont réparties de la manière suivante :

LISTE	Nombre de voix	Nombre de sièges au Conseil communal
ECOLO	588	2
S'engager pour Ramillies	267	0
IMPULSION RAMILLIES	1.100	5
IC	832	3
Liste du Bourgmestre	1.625	7

Le **lundi 2 décembre 2024**, les nouveaux Conseillers communaux ont été installés.



Vos représentants pour les 6 prochaines années sont :

ECOLO	Daniel BURNOTTE Mariève BERTRAND
IMPULSION RAMILLIES	Yvonne DE GRADY Nicolas BERCHEM Rémy OLEMANS Emile SMITS Marie-Noëlle GILLES
IC	Mireille PAQUET-BOUVIER Luc STIENON Julien GALVAN
Liste du Bourgmestre	Jean-Jacques MATHY Michaël DOMBRET Dominique GILLOT Aurélie DE GERLACHE Renaud FABRI Loïc MOREAUX Guy MOLENS

Les groupes Liste du Bourgmestre et ECOLO, représentant ensemble 50,16 % des voix et 9 Conseillers sur 17, ont décidé de signer un pacte de majorité et de **désigner les personnes suivantes comme membres du Collège communal** :

M. Jean-Jacques MATHY	Bourgmestre <i>En charge du personnel communal, de la population, de l'état civil, de la police, des sports, du bien-être animal et des services de secours.</i>
M. Michaël DOMBRET	1^{er} échevin <i>En charge de l'urbanisme, des travaux, de l'agriculture, des inondations et du patrimoine</i>
M. Daniel BURNOTTE	2^e échevin <i>En charge de l'énergie, de l'aménagement du territoire, du logement, du développement rural et des finances.</i>
M^{me} Dominique GILLOT	3^e échevine <i>En charge de l'enseignement, de la jeunesse, de la petite enfance, de l'accueil temps libre et du tourisme.</i>
M^{me} Mariève BERTRAND	4^e échevine <i>En charge de l'environnement, des affaires sociales (aînés, PCS, personnes handicapées), des cimetières et de la culture.</i>
M. Renaud FABRI	Président du CPAS <i>En charge également de la mobilité, de la sécurité routière, de la coopération et de l'économie.</i>

L'accord de majorité prévoit également que M^{me} Aurélie DE GERLACHE remplacera M. Renaud FABRI après 3 années. Elle reprendra ses compétences ainsi que la culture.

Dans les mois à venir, **le nouveau Collège présentera sa déclaration de politique générale** qui sera ensuite déclinée en Programme Stratégique Transversal (PST) pour la durée de la législature. A découvrir dans les prochains numéros du bulletin communal.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler que **les conseils communaux (10 par an) sont publics et sont également retransmis en streaming**. Toutes les informations sur ces séances sont disponibles sur le site internet de la commune et sur la page Facebook « Ramillies en direct ».



Contrôle d'accès dans les recyparc

Déjà en phase de test et d'ajustement dans une partie des recyparc de l'InBW, le **contrôle d'accès à l'entrée sur présentation de la carte d'identité sera effectif dans tous les recyparc de l'InBW à partir de 2025.**

Ce dispositif de contrôle vise 2 objectifs :

- Garantir une utilisation équitable et raisonnée des recyparc au bénéfice des habitants des communes de notre zone.
- Limiter la facture pour InBW et les citoyens en générant des économies.

Les **nouvelles modalités d'accès aux recyparc** sont basées sur un **quota de points** : chaque ménage (et propriétaire d'une seconde résidence en Brabant wallon) bénéficiera d'un quota de 12 points sur l'année.

Lors de chaque passage au recyparc, des points seront décomptés comme suit :

- 0 point : dépôt de déchets verts uniquement, dans la limite de 2 m³ par passage.
- 0,5 point : dépôt de déchets autres que verts par piéton ou engin à deux roues.
- 1 point : dépôt de déchets autres que verts par voiture ou utilitaire léger de type break, SUV.

- 2 points : dépôt de déchets autres que déchets verts par une voiture couplée à une remorque de moins de 2,50 mètres de long, une fourgonnette ou un pick-up (en-dessous de 6 m³).
- 3 points : dépôt de déchets autres que déchets verts par une camionnette ou un fourgon grand volume de moins de 3,5 tonnes.

Au-delà de 12 points, les habitants de la zone InBW pourront acheter 12 points maximum par an au prix de 15 € par point. Une fois ce quota atteint, le tarif « hors zone » s'appliquera :

- 18 € pour les piétons et engins à deux roues ;
- 36 € pour les voitures, break, SUV et utilitaires légers ;
- 72 € pour les voitures couplées à une remorque de moins de 2,50 mètres de long, fourgonnettes et pick-up ;
- 242 € pour les camionnettes et fourgons grand volume de moins de 3,5 tonnes.

Plus d'informations :

<https://www.inbw.be/modalites-recyparc-2025>



Modification de la collecte des encombrants : passage à un système de collecte à la demande

A partir de 2025, le système de collecte des encombrants sur la Commune de Ramillies évolue. **Nous étions une des dernières communes du Brabant wallon à organiser ce système de ramassage en porte à porte.** Coûteux, à charge de l'ensemble des habitants (dont une partie ne l'utilisait pas) et ne favorisant pas le recyclage, **la Commune de Ramillies a décidé de passer à un autre système.** Fini la collecte unique pour tout le monde une fois sur l'année.

La nouvelle collecte se fera à la demande. Pour ce faire, prenez contact avec l'InBW au numéro gratuit 0800 49 057. L'appel sera enregistré (coordonnées, types de déchets, volume ...) et un rendez-vous sera fixé dans les semaines qui suivent.

Pour chaque enlèvement, un forfait de 40 € est facturé à la Commune. Pour le citoyen, le coût de l'enlèvement revient à 20 € pour le premier mètre cube, 15 € pour le second et 10 € pour le 3^e supplémentaire (volume maximal de 3 m³ et maximum 25 kg par objet).

Déchets acceptés :

Tout déchet trop grand et/ou trop lourd pour entrer dans un sac poubelle

- Grands objets en plastique
- Grands objets en métal
- Grands objets en bois
- Tapis, matelas, fauteuils, divans, etc.
- Verres plats
- Souches, troncs d'arbre et branchages inférieurs à 3m de long bien ficelés en fagots
- Équipements électriques et électroniques
- Grands objets inertes
- Pneus

Plus d'informations : <https://www.inbw.be/encombrants>

Déchets refusés :

Type de déchets refusés	Comment les évacuer ?	Traitement prévu
Petits déchets entrant dans un sac poubelle	Conteneur d'ordures ménagères	Valorisation énergétique
Déchets organiques	Conteneur de déchets organiques	Biométhanisation
PMC	Sac bleu PMC (collecte toutes les 2 semaines)	Recyclage
Papiers-cartons	Collecte toutes les 4 semaines	Recyclage
Bouteilles, flacons et bords en verre	Bulles à verre ou recyparc	Recyclage
Déchets verts : tontes de pelouse, feuilles ...	• Compostage et broyage à domicile • Recyparc (si <2 m³) • Plateforme de compostage d'InBW à Basse-Wavre (si >2 m³)	Compostage
Petits déchets inertes : briquillons, briques, tuiles, carrelages, béton ...	• Recyparc (si <2 m³) • Louer un conteneur (si >2 m³)	Recyclage
Déchets spéciaux : peinture, pesticides, cirages, batteries de voitures, extincteurs, tubes néon	Recyparc	Traitement respectueux de l'environnement
Amiante-ciment (« Eternit ») : tôles ondulées, ardoises, tuyaux ...	• Recyparc (dans des sacs agréés achetés à la Commune) • Centres agréés (si grandes quantités, voir http://environnement.wallonie.be)	Mise en CET (décharge) spécifique
Bonbonnes de gaz	Consulter le site web www.mabouteillegaz.be	Valorisation

Taxe déchet pour la collecte et le traitement des déchets en 2025

Comme la plupart des intercommunales wallonnes, l'InBW a fait face, ces dernières années, à une flambée des prix pour la collecte et le traitement des déchets (crise sanitaire et contexte international, inflation, hausse des salaires...). Cette explosion des coûts est aussi liée à la gestion des recyparcs acceptant le tout-venant.

En mars 2024, la Commune de Ramillies interpellait déjà l'InBW sur cette situation, demandant une meilleure maîtrise de gestion des recyparcs.

Ces hausses des coûts n'ont pas été entièrement refacturées aux communes, creusant un déficit important qui s'élève à ce jour à 6,18 millions d'euros.

Afin de redresser cette situation financière délicate, l'InBW a mis en place plusieurs mesures pour contenir cette hausse des coûts : réduction de la fréquence des collectes des déchets résiduels, projet de cogénération du bois et des recyparcs, optimisation des flux de transport, généralisation des espaces récup/développement des ressourceries, décision du contrôle d'accès dans les recyparcs...

Cependant, ces efforts ne suffisent pas à apurer la dette accumulée depuis 2020 par l'InBW. Celle-ci refacture donc cette hausse des coûts et le remboursement de la dette aux Communes. Cette hausse est estimée à 5,58 € par habitant en 2025.

Cela a un impact direct sur la taxe communale vu l'obligation pour la Commune d'assurer un équilibre entre les recettes et les dépenses. La Commune doit en effet récupérer les coûts pour la collecte et le traitement des déchets via le mécanisme du coût-vérité.

En 2025, la taxe forfaitaire réclamée à chaque ménage a donc été augmentée. C'est la seule modification qui a été effectuée dans la taxe : toutes les autres données sont identiques à celles de 2024 !

Comme le montre le tableau ci-dessous, entre 2021 et 2025, l'évolution du montant de la taxe forfaitaire n'aura été que de 5€ environ par personne (+ 6%), ce qui représente moins que les 22% de hausse des coûts de gestion des déchets sur la même période ou encore les 21% de l'évolution des prix à la consommation.

Ménage	Montant de la taxe 2021	Montant de la taxe 2022	Montant de la taxe 2023	Montant de la taxe 2024	Montant de la taxe 2025
Isolé	75,00 €	75,00 €	70,00 €	70,00 €	80,00 €
2 personnes	115,00 €	115,00 €	110,00 €	110,00 €	124,00 €
3 personnes	140,00 €	140,00 €	135,00 €	135,00 €	153,00 €
4 personnes	170,00 €	170,00 €	165,00 €	165,00 €	185,00 €
5 personnes et plus	185,00 €	185,00 €	180,00 €	180,00 €	202,00 €
Seconds résidents	140,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	162,00 €
Producteurs de déchets assimilés	203,00 €	200,00 €	195,00 €	195,00 €	207,00 €

Evolution de la taxe forfaitaire depuis 2021

Pour rappel, la part forfaitaire de cette taxe comprend ceci :

- La collecte toutes les deux semaines des PMC ;
- La collecte toutes les quatre semaines des papiers-cartons ;
- L'accès au réseau des recyparcs d'in BW selon les modalités définies par l'in BW ;
- L'accès aux bulles à verre ;
- La mise à disposition d'un conteneur à puce noir pour les collectes des déchets ménagers résiduels et d'un conteneur à puce vert pour les déchets organiques ;
- Un service de collecte à domicile à la demande des encombrants (en partie couvert par la Commune) ;

- Les frais de gestion de l'intercommunale in BW et de la Commune ;
- L'accès à une base de données avec un identifiant par ménage permettant à chacun de suivre la quantité de déchets déposée ;
- La communication ;
- Les frais de collecte bimensuelle et le traitement des déchets ménagers résiduels et organiques selon les conditions ci-après (inchangées par rapport à 2024) :
 - o 35 kg de déchets ménagers résiduels par hab./an
 - o 40 kg de déchets organiques par hab./an
 - o Un quota annuel de 12 levées du conteneur de déchets ménagers résiduels, par ménage
 - o Un quota annuel de 18 levées du conteneur de déchets organiques, par ménage.

Le service environnement de la Commune demeure également à la disposition des ménages qui souhaiteraient analyser leur production de déchets annuelle et déterminer quelles mesures pourraient encore être mises en place pour réduire l'impact financier de la gestion de leurs déchets.

Enquête publique

Enquête publique DONNONS VIE À L'EAU !

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des quatrièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.



Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la [directive européenne sur l'eau](#), une enquête publique est organisée du **02/12/2024** au **02/06/2025** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées au SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (ARNE), soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW ARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

EDIWALL

Editeur responsable : Bénédicte Heindrichs
Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes
02/2024/11802/210

* Site Web des contrats de rivière :
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

Service public de Wallonie
eau.wallonie.be



Le dossier peut être consulté jusqu'au 2 juin 2025, **unique-ment sur rendez-vous** auprès du service environnement (emerence.quaghebeur@commune-ramillies.be – 0492 47 61 47), chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le mardi jusqu'à 20 h.

Campagne d'évaluation de la qualité de l'air en Wallonie

En installant un microcapteur sur le parking de l'Administration communale, la Commune de Ramillies **participe à une grande campagne d'évaluation de la qualité de l'air en Wallonie**. Cette campagne menée par l'ISSeP (Institut Scientifique de Service Public) a pour objectif de **prévenir des risques liés à la pollution de l'air sur la santé de la population** avec une meilleure connaissance du niveau des polluants atmosphériques en tout point du territoire.

Ce capteur enregistre minute par minute la température, l'humidité relative, la pression atmosphérique, les concentrations en différents polluants gazeux (oxydes d'azote NO et NO₂ et ozone O₃) ainsi qu'en particules fines (PM_{2.5}).

Ces données de mesures sont consultables sur le site internet de l'ISSeP en sélectionnant dans le menu de droite *mesures en direct* -> *ministations* ou en scannant le QR code ci-joint.



Les matériaux biosourcés : une alternative durable pour l'isolation de votre logement.

Dans un contexte où la transition énergétique et la préservation de l'environnement deviennent des priorités, les matériaux biosourcés s'imposent comme des solutions d'isolation de plus en plus plébiscitées. Issus de matières premières renouvelables et naturelles, ces matériaux se distinguent par **leur faible impact environnemental, leur efficacité thermique et acoustique, ainsi que leur contribution à une construction plus durable**.

Les fibres de bois, le chanvre, ou encore les fibres d'herbes (comme le Gramitherm), sont quelques exemples de matériaux biosourcés utilisés pour l'isolation des bâtiments. Leur capacité à limiter les déperditions de chaleur tout en étant respectueux de l'environnement en fait une option privilégiée pour les projets de rénovation et de construction écologiques. **L'intégration de ces matériaux permet également de bénéficier de primes régionales**, comme celle accordée par la Région wallonne, **qui majore de 25 % les aides pour l'isolation utilisant des produits biosourcés**.

Le flocage de cellulose : une solution performante et écologique

Parmi les matériaux biosourcés les plus utilisés, la cellulose se distingue par son efficacité et sa polyvalence. Fabriquée à partir de papier recyclé, la cellulose est projetée sous forme de fibres lors du flocage pour isoler différentes parties d'une habitation, notamment les toitures, les combles ou les murs.

Cette technique présente plusieurs avantages :

- 1. Efficacité thermique :** isolant performant avec un excellent déphasage thermique, réduisant les pertes de chaleur en hiver et assurant la fraîcheur en été.
- 2. Isolation acoustique performante :** sa densité garantit une excellente isolation phonique, idéale contre les nuisances sonores.
- 3. Solution écologique :** matériau recyclé, recyclable et biosourcé, produit localement en Europe et en Belgique.
- 4. Pose facile et adaptabilité :** le flocage permet d'isoler des zones complexes, parfait pour les rénovations.

5. Résistance au feu et à la moisissure : traité au sel de bore, il est ignifuge et résiste à la moisissure, sans émettre de vapeur toxiques en cas d'incendie.

Les primes pour l'utilisation de matériaux biosourcés

L'utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation de votre maison peut vous donner accès à des primes spécifiques. La Région wallonne prévoit, par exemple, une majoration de 25 % pour les projets d'isolation réalisés avec des matériaux dont la teneur en biosourcé dépasse 70 %. Ces aides rendent encore plus attractif l'usage de produits comme la cellulose, tout en encourageant une approche durable de la rénovation énergétique.

EN'Hestia vous accompagne dans le choix des matériaux

EN'Hestia, en partenariat avec la Commune de Ramillies, vous accompagne dans vos projets de rénovation énergétique. Plateforme Locale de Rénovation Énergétique (PLRE) agréée par la Région wallonne, nous vous aidons à choisir les meilleurs matériaux biosourcés pour votre projet, tout en garantissant que ceux-ci répondent aux exigences environnementales et de performance énergétique. De l'audit énergétique à la planification des travaux, notre équipe vous guide pas à pas vers des solutions durables. En outre, EN'Hestia dispose d'un fichier d'entreprises locales de confiance, des partenaires qui sont spécialisés dans la mise en œuvre de matériaux biosourcés.

Contactez-nous :

info@enhestia.be - 0493 87 38 38 – www.enhestia.be



La première voiture partagée est dès à présent disponible

Dans le FOCUS précédent, nous vous avons informés de la volonté de déployer 3 voitures partagées sur le territoire.

Vous trouverez la première voiture sur le parking de l'Administration communale de Ramillies !

Dans le cadre de la réalisation de son plan climat, la Commune a opté pour des véhicules électriques et ce pour deux raisons :

- Permettre d'offrir des emplacements où les citoyens pourront recharger leurs véhicules
- Diminuer les émissions liées au transport, 2^e vecteur d'émissions de notre belle commune.

Les deux autres voitures seront déployées à la fin du premier trimestre 2025. Plus d'informations dans le prochain focus et sur les réseaux sociaux !

Une fois les 3 voitures déployées, nous organiserons **une séance d'information, en collaboration avec le partenaire et le GAL Culturalité**, sur le système des voitures partagées afin de pouvoir vous présenter les objectifs et identifier vos besoins spécifiques en matière de mobilité motorisée.

Pour plus d'information sur les modalités d'inscription et d'utilisation de la voiture partagée, consultez le site www.wibee.be



Réfection du mur de la Cure de Ramillies

Dans le cadre de la rénovation de l'ancienne Cure de Ramillies, nous entamerons bientôt l'étape suivante qui est **la réfection du mur d'enceinte**.

Une partie de ce mur appartient au site classé dit du « Presbytère de l'église Saint-Hubert et dépendances (façades et toitures) (M) et alentours immédiats, rue du Wayaux (S) » (arrêté de classement du 01/12/1981). Ce projet a fait l'objet d'une démarche de permis d'urbanisme délivré par la Fonctionnaire déléguée et incluant un certificat de Patrimoine délivré par l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP).

Les travaux consisteront en :

- La remise en état des pilastres de l'entrée principale et le placement d'une grille ;
- La création d'un second accès de service à l'arrière, le long de la rue du Village ;

- La remise en état de quelques portions de mur.

Le remploi des éléments d'origine (briques traditionnelles, grille) sera privilégié. **Une attention particulière sera apportée en vue de préserver le caractère architectural de l'ensemble.**

Ce chantier devrait débuter au printemps 2025, après désignation de l'entreprise en charge des travaux.



Quid de la circulation sur les chemins réservés aux véhicules agricoles et aux modes actifs ?

Certaines voiries et chemins de remembrement se voient être réservés aux usagers actifs (piétons, cyclistes et cavaliers) et aux véhicules agricoles à l'aide des panneaux F99c et F101c.

Autant, pour diverses autres activités, le charroi peut aussi être varié mais nécessiter l'usage de véhicules non spéciaux : du passage des véhicules ordinaires des agriculteurs pour surveiller leur culture ou leur bétail, à l'accès des vétérinaires accédant à une parcelle occupée par du bétail, en passant par l'expert qui va déterminer si les betteraves sucrières sont prêtes à être récoltées.



Signaux d'indication F99c et F101c pour les chemins réservés aux véhicules agricoles, piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pédélec.

Lorsque cette signalisation est mise en place, les usagers doivent se conformer au Code de la route qui fixe les conditions de circulation.

Pour rappel, outre les catégories d'usagers dont le symbole est reproduit sur les signaux placés à leurs accès, les catégories d'usagers suivantes peuvent circuler sur ces chemins :

- Les véhicules se rendant ou venant des parcelles y afférant ;
- Les tricycles et quadricycles non motorisés ;
- Les véhicules attelés à condition que le symbole d'un véhicule agricole soit reproduit sur les signaux ;
- Les véhicules d'entretien, affectés au ramassage des immon-dices, de surveillance et les véhicules prioritaires ;
- **La vitesse y est limitée à 30 km/h.**

La circulation de tout autre véhicule à moteur y est interdite et le conducteur s'expose à une infraction du troisième degré au Code de la route.

Renouvellement de l'organe d'avis appelé CCA ou Commission Communale de l'Accueil

Vous êtes :

- Représentant d'une association de parents ou d'un mouvement d'éducation permanente ;
- Représentant d'un opérateur d'accueil agréé, reconnu ou déclaré à l'ONE (exemples : accueil extrascolaire, organisateur de plaines de vacances, stages, école des devoirs, mouvement de jeunesse ...) ;
- Représentant d'une association culturelle, artistique ou sportive (exemples : club sportif, atelier artistique, centre culturel, AMO, bibliothèque, animateur ponctuel d'activités à destination des enfants).

Vous êtes intéressé :

- D'échanger avec les parents, directions d'école ou entre professionnels ;
- D'avoir une vue d'ensemble sur les initiatives à destination des enfants ;
- De créer des partenariats et des projets ;
- De participer aux débats ;
- D'améliorer la qualité de l'Accueil Temps Libre des enfants de 2.5 à 15 ans et plus.

La CCA est un organe d'avis, de consultation et de réflexion pour un Accueil Temps Libre (ATL) de qualité. **L'ATL concerne les temps de l'enfant en dehors du temps familial et scolaire.**

La CCA se réunit 3 fois par an.

Pour davantage d'informations sur la CCA, vous pouvez consulter le site <https://www.ramillies.be/ma-commune/services-communaux/enfance-jeunesse-accueil-temps-libre/enfance-jeunesse-accueil-temps-libre>

Vous voulez être candidat ? Contactez la coordinatrice ATL par téléphone au **0490 19 28 66** ou par mail au atl@commune-ramillies.be

La Commission Communale de l'Accueil

Une assemblée qui œuvre pour un accueil de qualité des enfants (2,5 à 12 ans) durant leur temps libre



Unifol de la Plateforme communautaire ATL - Janvier 2019 - Onge de l'enfance et de la jeunesse de la Région wallonne - Plateforme ATL - Graphisme : Sophie Van den Broeke

Ramillies

avec le soutien de
ONE
OFFICE DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

La Commune de Ramillies engage un gestionnaire de chantiers !

Vous êtes titulaire d'un **bachelier à orientation technique** avec un **intérêt pour le service public** aux citoyens ? Vous avez une première expérience dans la gestion de chantiers ? Vous avez envie de coordonner les interventions des équipes sur le terrain en collaboration avec les chefs d'équipe ? Vous aimez le suivi administratif et technique des dossiers ? Nous avons le job qu'il vous faut.

En effet, **la Commune de Ramillies est à la recherche d'un gestionnaire de chantiers** pour assurer la transition et une continuité des projets en cours dans le cadre d'un départ à la pension.

Conditions de travail :

- Un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée (négociable) à débiter, de préférence, durant le premier trimestre de 2025.
- Un temps plein : 40 heures par semaine à prester du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30. Les heures supplémentaires sont à récupérer.
- 10 jours par mois de télétravail possible.
- 39 jours de congés annuels libres.

- Véhicule de service
- Package salarial attractif :
 - Echelle de traitement D9 (min 3516 € – max 5125 € brut indexé) avec valorisation de l'ancienneté
 - Pécule de vacances
 - Prime de fin d'année
 - 2^e pilier de pension (3 % du salaire brut)
 - Chèques-repas d'une valeur de 5 € par jour presté
 - Valorisation possible à terme du diplôme en cas de master

Intéressé(e) ? Soumettez votre dossier de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et copie du diplôme) au service ressources humaines de la Commune de Ramillies au plus tard **le dimanche 5 janvier 2025**. Tous les moyens de communication sont acceptés (courrier, mail, dépôt en main propre ...).

Des questions ? Contactez Monsieur Grégory LEFORT (service RH) au 081 432 353 ou par mail à service.personnel@commune-ramillies.be ou Madame Anne-Sophie MINET (responsable du service travaux) au 081 43 23 34 ou par mail à travaux3@commune-ramillies.be.

Pharmacien :
MOUTON ETIENNE

Pharmacie Mouton

Du lundi au vendredi : De 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 19h00
Samedi : De 8h00 à 14h00



Av. des Déportés 54
1367 Ramillies
Tél. **081 87 71 12**
Fax 081 87 92 42

 pharmacie.mouton@gmail.com



- PHARMACIE -
DETROZ
www.pharmacie-detroz.be




Rue Soldat F. Charles 27 - 1367 Autre Eglise
Tél. 081 87 71 37
pharmaciedetroz@gmail.com

Lun -> Ven : 8.30 - 12.30 & 13.30 - 19.00
Sam : 8.30 - 12.30



Sébastien Malotaux

Vente, entretien, réparations et location
de tout matériel horticole

Pose et entretien de robots tondeuses



**Location de tout
matériel horticole**

Flexibles hydrauliques

0477/52 13 72
s.malotaux@gmail.com

CHÉE DE NAMUR 121 - 1367 RAMILLIES

RÉMY OLEMANS
Avocat

CABINET D'AVOCATS WALLEGIS
AVENUE FERNAND CHARLOT 5A
1370 JODOIGNE

T. +32 (0)10 81 07 22
M. +32 (0)472 24 64 41
ro@wallegis.be - r.olemans@avocat.be
www.remyolemans.be



K

Pompes Funèbres KIMPLAIRE

Eghezée - Fernelmont - Wasseiges - Burdinne

FUNÉRARIUMS - FLEURS - MONUMENTS - ASSURANCES DÉCÈS

081/26 26 04 - 085/71 10 63 - 0477/06 83 40
info@funerailles-kimplaire.be



Une entreprise familiale à votre service

Service 7j/7 et 24h/24 - www.funerailles-kimplaire.be

 **unimédia**
EDITIONS | MULTIMEDIA

**Unimédia est le leader wallon en matière
de guides de proximité financés par la publicité :**

- guides et bulletins d'informations communales;
- annuaires commerciaux (Guide & Vous);
- brochures d'accueil des patients d'hôpitaux.

Confiez votre image à un partenaire sérieux et fiable.

● Rue Joba 9 - 4053 Embourg
● 04 224 74 84
● www.uni-media.be -  Unimédia Editions
● Contact : Jean-Michel Delforge - info@uni-media.be



Campagne annuelle Iles de Paix sur la Commune

Comme chaque année depuis plus de 50 ans, **Iles de Paix** organisera en janvier sa **campagne annuelle de sensibilisation et de récolte de fonds**. La campagne se tiendra du **jeudi 9 au lundi 27 janvier 2025**.

La Commune de Ramillies a décidé de soutenir l'action. Les nombreux volontaires se mobiliseront sur la voie publique, principalement **les 17, 18 et 19 janvier 2025**.

Plusieurs milliers de volontaires s'impliquent activement dans la campagne Iles de Paix et vendent des objets en Wallonie et à Bruxelles.



En soutenant cette action :

- En Belgique, vous participez à la sensibilisation et à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire de plus de 50.000 élèves.
- En Afrique et en Amérique latine, vous contribuez au financement d'importants projets de développement dans l'agriculture familiale durable et l'alimentation responsable.

Merci d'avance à tous pour votre soutien.

Nouveaux tarifs à partir du 1^{er} janvier 2025 pour les cartes et documents d'identité électroniques!

Au 1^{er} janvier de chaque année, le SPF Intérieur revoit automatiquement le montant des rétributions à charge des Communes pour la délivrance des cartes et documents d'identité électroniques.

Concrètement, cela signifie qu'à partir du **1^{er} janvier 2025**, les tarifs suivants seront applicables pour ce qui concerne la production de cartes et documents d'identité :

- Carte d'identité électronique pour les Belges (+ de 12 ans) : 21,70 €
- Carte KIDS (- de 12 ans) : 7,90 €
- Documents de séjour électroniques délivrés aux étrangers (cartes EU, EU+, F, F+ et M) : 21,70 €
- Documents de séjour électroniques délivrés aux étrangers de moins de 12 ans (cartes EU, EU+, F, F+ et M) : 7,90 €
- Documents de séjour électroniques délivrés aux étrangers (toutes les autres cartes) : 22,30 €
- Documents de séjour électroniques délivrés aux étrangers de moins de 12 ans (toutes les autres cartes) : 11,10 €

Procédures d'urgence avec livraison de la carte et des codes PIN/PUK dans la commune (2 jours ouvrés)

- Carte d'identité électronique pour les Belges (+ de 12 ans) : 135,20 €
- Carte KIDS (- de 12 ans) : 123,40 €

Table de conversation en wallon

L'a.an

Lès fouyas ont trilé
Dins lès paumes di l'a.an.

Li frwèd machure lès fouyes
D'on blanc linçou d' rèleye.

Li naît s'abache sins brut
Èle s'èdwâme sins lumîre.

Li tîmps c'è-st-on djan-foute,
I s' pièd dins nos sov'nances

Maujeni

Traduction :

Arrière-saison

Le feuillage s'émiette
Entre les mains de l'automne.

Le gel maquille les feuilles
D'un blanc linçou de glace.

La nuit tombe silencieusement
Elle s'endort sans lumière.

Le temps est insouciant
Il se perd dans nos souvenirs



Ma Commune
dit Oyè



- Documents de séjour électroniques délivrés aux étrangers (cartes EU, EU+, F, F+ et M) : 135,20 €
- Documents de séjour électroniques délivrés aux étrangers de moins de 12 ans (cartes EU, EU+, F, F+ et M) : 123,40 €
- Documents de séjour électroniques délivrés aux étrangers (toutes les autres cartes) : 135,20 €
- Documents de séjour électroniques délivrés aux étrangers de moins de 12 ans (toutes les autres cartes) : 135,20 €

Procédures d'urgence avec livraison de la carte et des codes PIN/PUK au SPF Intérieur à Bruxelles (dans les 4 heures suivant la demande)

- Carte d'identité électronique pour les Belges (+ de 12 ans) : 173,20 €
- Carte KIDS (- de 12 ans) : 161,40 €

Notez que la taxe communale reste, quant à elle, inchangée.

Des tables de conversation sont organisées pour toutes les personnes intéressées par notre langue wallonne. Elles se déroulent chez **Libotte (place de la Gare 8)** à partir de 19h le deuxième jeudi du mois !

Le CPAS de Ramillies vous informe

Le CPAS est joignable du **lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30** au 081 43 23 60.

E-mail général : cpas@commune-ramillies.be.

Les permanences sociales ont lieu **le lundi et le vendredi de 09 h à 11 h 30** ou sur rendez-vous. La permanence allocation de chauffage a lieu **le mercredi de 13 h à 16 h** ou sur rendez-vous.

Rappel des différents services proposés

Aide sociale générale – assistante sociale de première ligne :

- Krystel VANDENBERG – 081 43 23 69
– krystel.vandenberg@commune-ramillies.be
- Laura BANKEN – 081 84 23 73
– laura.banken@commune-ramillies.be

Allocation de chauffage :

- Service Social Général – 081 43 23 60

Service d'insertion socio-professionnelle

- **Responsable** : Anaïs DUFOUR – 081 43 23 63
– anaïs.dufour@commune-ramillies.be
- Chargée de projet « insertion sociale et socioprofessionnelle » : Camille CHARUE – 081 43 23 61
– camille.charue@cpasperwez.be
Ateliers organisés pour les bénéficiaires du CPAS
(ex : ateliers Papote en collaboration avec l'ALE etc.)

Service d'aide aux personnes – pour les personnes de plus de 65 ans, les moins valides ou malades

- **Service de livraison de repas chauds à domicile** :
potage, plat et dessert au prix de 6,50 €.
Les repas proposés seront variés et équilibrés. Ils peuvent être adaptés en fonction de certains régimes alimentaires. Les repas à réchauffer seront livrés à domicile à raison de 3 fois par semaine. Ils seront conditionnés froid et à réchauffer.
Responsable : Nathalie LEMPEREUR – 081 43 23 67
– nathalie.lempereur@commune-ramillies.be
- **Service d'aide-ménagères à domicile** :
ménage, lessive et repassage.
Le service sera facturé en fonction des ressources dans une fourchette comprise entre 5,50 € et 8,50 €/heure + 1 € pour les frais de déplacement.
Responsable : Nathalie LEMPEREUR – 081 43 23 67
– nathalie.lempereur@commune-ramillies.be
- **Service de transport social** :
pour se rendre aux rendez-vous médicaux, faire des courses, réaliser des démarches administratives ... au prix de 0,35 € par kilomètre + 2 € de prise en charge.
Responsable : Nathalie LEMPEREUR – 081 43 23 67
– nathalie.lempereur@commune-ramillies.be
- **Logements pour personnes âgées** : 15 habitations sociales de plein pied sises Rue Julien Salmon.
Responsable : Marie QUERTINMONT – 081 43 23 65
– marie.quertinmont@commune-ramillies.be
- **Place aux liens (PCS)** : une fois par semaine, un bénévole vient rendre visite à un senior isolé pour discuter, se balader, jouer à un jeu ... Activité gratuite.
Responsables : Nathalie LEMPEREUR ou Alicia DEWAELE – 081 43 23 60 – pcs@commune-ramillies.be

Services destinés à tous les Ramillois(es)

- **Magasin de seconde main « Pêle-Mêle »** : situé chaussée de Namur 103 à Grand-Rosière. Comme les horaires sont variables, consultez la page Facebook « Pêle-Mêle Ramillies » afin de connaître les horaires de la semaine ou appelez le CPAS au 081 43 23 60.
Responsable : Camille CHARUE
– pcs@commune-ramillies.be
- **Service de médiation de dettes** : accompagnement en cas de difficultés financières préoccupantes et/ou de surendettement.
Responsable : Laurence POLET
– laurence.polet@jodoigne.be
- **Prêt de petit matériel Croix-Rouge** : béquilles, tribunes, chaises roulantes, chaises percées ...
Responsable : Nathalie LEMPEREUR – 081 43 23 67
– nathalie.lempereur@commune-ramillies.be
- **Location de vélos à assistance électrique et trottinettes électriques (PCS)** : location à la semaine (15 €) ou au mois (50 €), pour tous les Ramillois.
Responsable : Alicia DEWAELE – 081 83 23 71
– pcs@commune-ramillies.be
- **Espace Public Numérique (PCS)** : cours d'informatique sur ordinateur ou tablette : formation de base en informatique, dans la suite Office, pour réaliser des transactions bancaires électroniques, en photographie numérique, dans les réseaux sociaux et autres applications.
Responsable : Cécile VANHAMME – 0488 97 53 16
– epn.perwez-ramillies@gmail.com
- **Activités pour les personnes isolées (PCS)** : envie de rencontrer des gens de Ramillies ou de participer à une sortie culturelle ? Le PCS organise diverses activités.
Responsable : Alicia DEWAELE ou Camille CHARUE – 081 43 23 60 – pcs@commune-ramillies.be

ILA (Initiative locale d'accueil) et service d'aide aux personnes étrangères

Responsable : Nathalie LEMPEREUR – 081 43 23 67
– nathalie.lempereur@commune-ramillies.be

En partenariat

- **Epicierie sociale de la Croix-Rouge** : le principe est de permettre aux familles précarisées de faire leurs courses à prix réduit. Accès conditionné à l'introduction d'une demande d'aide sociale et à la réalisation d'une enquête sociale.
- **Sour'Dimension** : service mobile d'aide à la population sourde et malentendante permettant l'accès de tous aux services publics et de proximité.
- **Article 27** : la culture à 1,25 € pour faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile.
Responsable : Camille CHARUE – 081 43 23 60
- **Planning familial de Perwez** : via une convention entre le CPAS et le planning, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement psychologique à prix réduit. Accès conditionné à l'introduction d'une demande d'aide sociale et à la réalisation d'une enquête sociale.

Les élèves de 6^e de l'école Saint Jean-Baptiste ont voté pour les élections communales

Ce **vendredi 11 octobre 2024**, les élèves de 6^e de notre école ont profité de l'installation des isolements dans la salle de gymnastique pour les élections du dimanche 13 octobre 2024 pour s'immerger dans ce monde.

Nous avons d'abord analysé les bulletins de vote et compris qu'on ne pouvait voter que pour une liste ou pour une ou des personnes de la même liste.

Nous avons analysé les listes, les noms pour comprendre ce que chacun signifiait.

Ensuite, en route pour la mise en situation. Nous avons ensuite pris place pour représenter les assesseurs et le président de bureau, comprendre leurs rôles et leurs attributions.

Nous avons voté en suivant les procédures : dépôt de la carte d'identité et de la convocation, don des bulletins de vote, présence dans l'isoloir et mise dans l'urne des bulletins.

Nous avons enfin imaginé, en divisant la classe en plusieurs groupes, ce que pourraient être les résultats finaux. Nous avons parlé de coalition et de majorité, d'arrangements entre partis en représentant les sièges acquis avec les élèves.

Et nous avons appris que des coalitions et des arrangements entre partis pouvaient changer le vote des électeurs, que le parti qui avait le plus de votes pourrait ne pas être dans la majorité, que le Bourgmestre serait celui qui aurait le plus de voix et qui ferait partie d'un parti de la majorité.

Ce fut très instructif et surtout une belle opportunité de profiter de cette occasion pour apprendre ce qu'est notre futur devoir de citoyen.

Merci aux ouvriers communaux qui nous ont permis de vivre cela.



Envie de vous évader ?

Découvrez le théâtre et la culture pour tous avec Article 27 !

Vous avez envie de sortir, mais le budget ou votre situation sociale vous freine ?

Grâce à l'Article 27, les activités culturelles s'ouvrent à vous pour seulement 1,25 € !

Plusieurs fois par an, des excursions en groupe sont organisées avec l'aide de bénévoles.

Besoin d'un transport ?
Du covoiturage est organisé entre les participants, facilitant ainsi l'accès à tous.

Rejoignez-nous ! Que vous soyez en difficulté financière, isolé socialement ou simplement en quête de nouvelles découvertes.

Places limitées !
Plus d'informations :
Camille Charue -
081/43.23.60
pcs@commune-ramillies.be

Prochaines dates :

16 Janvier	Landfall 19h Théâtre Jean Vilar - Louvain-la-Neuve	Danse
30 Janvier	Machine de cirque 19h Aula Magna - Louvain-la-Neuve	Cirque et acrobatie
20 Février	Lovetrain 19h Aula Magna - Louvain-la-Neuve	Danse
08 Avril	Peut-on encore mourir d'amour 14h Centre Culturel du Brabant Wallon	Amour et chansons

15
Mai
Les Grandes Marées
Théâtre Jean Vilar - Louvain-la-Neuve
Récit et extrémisme
19h

05
Juin
D'or et de Sang
Sous Chapiteau
Cirque
19h

BIENVENUE

À L' École Communale de Ramillies



Année scolaire 2024–2025 :

Tel : 081 34 49 10

Direction : Angélique Verstraelen
direction.ecole@commune-ramillies.be

Secrétariat : secretariat.ecole@commune-ramillies.be

Adresse : Avenue des Déportés 50
1367 Ramillies

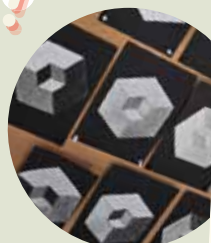
**Infos et visites
Contactez-nous !**

Nos projets depuis la rentrée :

- Ecole du dehors en P1–P2–P3
- Brevet Provélo en P5
- Commémorations du 11 novembre
- Cours de natation de P3–P4
- Partenariat avec le bibliothèque en P5–P6
- Projet HOPE contre le harcèlement
- Ateliers artistiques



*Joyeuses
Fêtes !*



A venir :

- Classes de dépaysement M3
- Classes de dépaysement P1–P2
- Classes de dépaysement P3–P6
- Cross Inter Ecoles
- Tournoi de Crosse Canadienne
- Projets artistiques (PECA)
- Cap Sciences de M1 à P6
- Cours de natation P1–P2



Ramillies

A vos agendas – que faire à Ramillies ?

JANVIER

- **Vendredi 3 janvier** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 8 janvier** : formation « découverte de Canva » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Jeudi 9 janvier de 19 h à 20 h 15** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Du lundi 13 au vendredi 17 janvier** : collecte des sapins de Noël par nos ouvriers communaux – sur inscription (voir p. 3)
- **Vendredi 17 janvier** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mardi 21 janvier de 14 h à 16 h** : Instant Conté à la Salle du Wayaux (rue du Wayaux 7)
- **Mercredi 22 janvier** : atelier « découverte de QR code » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Jeudi 23 janvier de 15 h 30 à 19 h** : collecte de sang organisée par la Croix-Rouge à la Salle de Huppaye (avenue des Combattants et Déportés 3)
- **Samedi 25 janvier de 12 h à 16 h 30** : permanence de l'épicerie Solidaire
- **Mardi 28 janvier de 14 h 30 à 17 h 30** : jeux de société à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPEL-LEMAN – 0479 25 84 01

FÉVRIER

- **Vendredi 7 février** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mardi 11 février de 14 h à 16 h** : Instant Conté à la Salle du Wayaux (rue du Wayaux 7)
- **Mercredi 12 février** : formation « découverte de Linux » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Jeudi 13 février de 19 h à 20 h 15** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Vendredi 21 février** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Samedi 22 février de 12 h à 16 h 30** : permanence de l'épicerie Solidaire
- **Mardi 25 février de 14 h 30 à 17 h 30** : jeux de société à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPEL-LEMAN – 0479 25 84 01
- **Mercredi 26 février** : formation « prise en main d'un iPad » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)

MARS

- **Vendredi 7 mars** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 12 mars** : formation « initiation Excel » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Jeudi 13 mars de 16 h à 19 h 30** : collecte de sang organisée par la Croix-Rouge à la Salle du Wayaux (rue du Wayaux 7)
- **Jeudi 13 mars de 19 h à 20 h 15** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Vendredi 14 mars** : Grand feu (voir p. 5)
- **Mardi 18 mars de 14 h à 16 h** : Instant Conté à la Salle du Wayaux (rue du Wayaux 7)
- **Vendredi 21 mars** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mardi 25 mars de 14 h 30 à 17 h 30** : jeux de société à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPEL-LEMAN – 0479 25 84 01
- **Mercredi 26 mars** : atelier « comment sauvegarder mes photos ? » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)

AVRIL

- **Jeudi 10 avril de 19 h à 20 h 15** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Mardi 15 avril de 14 h à 16 h** : Instant Conté à la Salle du Wayaux (rue du Wayaux 7)
- **Samedi 19 avril** : chasse aux œufs
- **Jeudi 24 avril de 15 h 30 à 19 h** : collecte de sang organisée par la Croix-Rouge à la Salle de Huppaye (avenue des Combattants et Déportés 3)
- **Mardi 29 avril de 14 h 30 à 17 h 30** : jeux de société à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPEL-LEMAN – 0479 25 84 01

MAI

- **Jeudi 8 mai de 19 h à 20 h 15** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Samedi 17 mai** : fancy-fair de l'école communale de Ramillies
- **Mardi 20 mai de 14 h à 16 h** : Instant Conté à la Salle du Wayaux (rue du Wayaux 7)
- **Dimanche 25 mai** : commémorations de la Bataille de Ramillies
- **Mardi 27 mai de 14 h 30 à 17 h 30** : jeux de société à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPEL-LEMAN – 0479 25 84 01

Vous organisez un événement sur la commune et souhaitez faire apparaître celui-ci dans le FOCUS, envoyez-nous la date, l'heure, le lieu et une petite description lauriane.pierard@commune-ramillies.be



OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE

L'Algie Vasculaire de la Face, c'est quoi ?

C'est une céphalée qui se manifeste par des crises de douleur atroce, d'un seul côté du visage, presque toujours le même.

La fréquence des crises est généralement comprise entre une crise tous les deux jours et huit crises par jour, parfois plus.

Enfin, la douleur est constante, bien supérieure à celle d'une migraine, et est essentiellement située au niveau de l'œil, de l'orbite et de la tempe.

Elle est parfois décrite comme étant l'expérience la plus douloureuse que puisse connaître un être humain à tel point qu'on l'appelle parfois la Céphalée suicidaire.



MISSIONS DE L'ASSOCIATION :

INFORMER

Expliquer les symptômes
et les traitements

SOUTENIR

Les patients
et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir
ensemble



OUCH-BELGIUM.BE



dc glass Vitrierie - Serrurerie



Ramillies | 0477 726 020 - 0475 596 335 | www.dcglass.be

Chêne & Bambou SRL

Ramillies

Menuiserie • Générale
Ébénisterie • Restauration

0478/310 487 – 081/51 36 51

chene-bambou@hotmail.com

Chêne et Bambou

Menuiserie générale
Escaliers, portes sur mesure
Ebénisterie
Meubles et placards sur mesure
Parquet • Restauration
Car-ports sur mesure
Châssis, bois, PVC, ALU
Portes de garage
Ossature bois
Cuisines équipées



KÖMMERLING



Tableaux
numériques dans
les classes
primaires

Ecole familiale et conviviale

Garderie de 7h30 à 18h30
(avec ateliers et étude encadrée)

Repas chauds

Néerlandais dès la 3^e maternelle

Classe Passerelle pour apprendre autrement

Ateliers de cycle et pédagogie active

2 cours de récréation, jardin, bac à sable

Ecole "zéro watt"

INSCRIPTIONS :

010 81 16 37

ou par mail : stjeanbaptiste@skynet.be

Durant les mois de juillet et août

au 0471 395 195

www.saint-jean-baptiste.be

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Le dimanche

Promo

Pistolets 1+1 gratuit

**Poulets rôtis cuits sur place
Colis boucherie à découvrir**

Avenue des Déportés 45c - 1367 RAMILLIES